

Thème(s)

Aménagement du territoire , Politique - Gouvernement , Société

Communiqué



Communiqué de presse
Le 21 mai 2012

VISITE DE FRANCOIS LAMY, MINISTRE DELEGUE CHARGE DE LA VILLE

François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, a décidé de venir aujourd'hui à Argenteuil pour une visite de travail sur les avancées de la rénovation urbaine et notamment sur le dispositif exemplaire mis en place par la Municipalité avec les copropriétés en difficultés.



Avec près de 390 millions d'euros investis, le projet de rénovation urbaine du Val-d'Argent est un programme d'envergure destiné à améliorer les conditions de vie des Argenteuillais, à réaménager les espaces publics, à rénover les équipements publics et à réhabiliter les logements sociaux. En complément, la municipalité a pris l'initiative d'engager un plan d'actions inédit avec les 32 copropriétés en difficultés du Val d'Argent dans lesquelles vivent 3 700 familles.

Ce plan a été rendu possible par un patient travail de concertation avec les copropriétaires sur la base du diagnostic réalisé pour chacune des copropriétés. Il permet de lutter contre la précarité énergétique, en lien avec un dispositif d'aides régionales, de sécuriser les résidences et d'aider à retrouver une gestion financière saine et équilibrée. Ce plan traduit l'exigence qu'il n'y ait pas « d'oubliés » de la rénovation urbaine.

Philippe Doucet se félicite de cette visite de travail dans une grande ville populaire comme Argenteuil qui ne sera pas une visite d'invective médiatique.

Il accueillera le Ministre avec Chantal Colin, première Adjointe en charge de la rénovation urbaine et Nadia Metref, Adjointe référente du Val d'Argent.

Quelques Chiffres :

50 réunions avec les copropriétaires ont été menées depuis le printemps 2011

1 service municipal dédié au suivi et à l'accompagnement des copropriétés

12 décembre 2011 : date d'adoption du plan d'aide global au copropriétés du Val d'Argent par le Conseil municipal d'Argenteuil

2,4 millions d'euros : budget prévisionnel alloué par la Ville d'Argenteuil aux copropriétés du Val d'Argent dans le cadre du plan d'aides global voté en 2011

4 actions sont prévues dans le plan d'aides aux copropriétés : l'aide au renforcement de la sécurisation, l'aide au gardiennage pour les copropriétés situées sur dalle, l'aide à la réalisation de travaux permettant les économies d'énergie, l'accompagnement à la résorption d'impayés de charge pour une meilleure

gestion sur le long terme

388 millions d'euros : montant total des investissements réalisés ou en cours pour la rénovation urbaine du Val d'Argent, espaces et équipements publics compris.

Contact presse :

Argenteuil - Direction de la communication

Tél. : 01 34 23 44 23/ 41 48

Email : presse@ville-argenteuil.fr

Société communicante

Ville d'Argenteuil

12-14, boulevard Léon Feix

BP 721

95107 Argenteuil

Tél. 01 34 23 41 00

Fax 01 34 23 44 44

sophie.keita@ville-argenteuil.fr

www.argenteuil.fr

Contact société communicante

Sophie KEITA

Attachée de presse

01 34 23 44 23 - sophie.keita@ville-argenteuil.fr

Contact presse

Sophie KEITA

01 34 23 44 23 - sophie.keita@ville-argenteuil.fr